

E.H.P.A.D REVENAZ

4 BOULEVARD REVENAZ

18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

☎ : 02.48.74.00.50 - 📠 : 02.48.74.02.04

✉ : MR.LA.GUERCHE@WANADOO.FR

🌐 : WWW.EHPADLAGUERCHE.FR



Le 17 juin 2020

Phase supplémentaire de déconfinement progressif et sécurisé dans les EHPAD ne déclarant plus de cas possibles ou confirmés de COVID-19

Note à l'attention des Résidents, des Familles/Proches et des Professionnels

Le Président de la République a annoncé le 14 juin 2020 que les visites en EHPAD seraient permises à compter du lundi 15 juin 2020 sans aucune précision concernant les modalités et la spécificité de chaque établissement.

Cet aspect ayant été source d'interrogations et afin de répondre le plus justement possible aux proches, aux familles et aux Résidents, nous avons dès le 15 juin sollicité l'ARS de notre secteur afin d'être en conformité avec les recommandations et la déclaration du Président de la République.

Etant donné que le Plan Bleu des EHPAD reste toujours activé, il a été nécessaire de vérifier avec l'aide de l'ARS, les modalités de ces visites, le virus n'étant pas présent sur l'EHPAD à ce jour mais circulant toujours sur le territoire.

Il a été évoqué, dans un premier temps, suite aux échanges avec nos autorités de tarification, qu'il était toujours d'actualité de prendre les précautions précédemment définies et que les ARS quel que soit le Département, étaient dans l'attente d'une précision ministérielle en vue d'un éventuel élargissement des modalités de visite.

Le 16 juin 2020, en fin de journée, nous avons reçu le communiqué de presse du Cabinet du Ministre des Solidarités et de la Santé, Monsieur Olivier VERAN déterminant qu'à partir du lundi 22 juin 2020, chaque EHPAD devait établir un plan de retour progressif à la « normale » en insistant sur :

- Le maintien des gestes barrières
- Les mesures de précautions
- La vigilance

Il est également fait état du fait que « ce déconfinement progressif » est conditionné par le fait que l'établissement concerné n'ait pas de cas confirmé ou possible de « Covid-19 ».

Comme par le passé, nous vous rappelons que chaque visiteur malgré l'absence désormais de charte de bonne conduite et d'un auto-questionnaire, s'engage à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éviter de contaminer les Résidents et par ce biais reste conscient qu'il peut être le vecteur de transmission de ce virus pour le cas où il serait lui-même contaminé, présenterait des signes de contamination ou ne respecterait pas les précautions en vigueur largement médiatisées.

En conclusion, à partir du lundi 22 juin 2020, voici les modalités de notre plan progressif de "déconfinement" :

- A la date du 22/06/2020 :
 - Reprise des visites des proches et des familles sans RDV mais uniquement les après-midis de 14 h 30 à 17 h 30 maximum
 - Impératif de remplir le registre des visites par chaque visiteur qui devra se munir de son propre stylo pour des raisons d'hygiène
 - Afin d'éviter trop d'affluence en même temps il est souhaitable que ces visites s'étalent sur l'après-midi et pas uniquement à partir de 14 h 30
 - Pour les bonnes conditions de visite, il est recommandé que, dans la mesure du possible, les visiteurs ne soient pas plus de deux personnes
 - Si le temps le permet, les visites à l'extérieur et dans le parc sont conseillées
 - Application des gestes barrières et mesures de précautions avec notamment port d'un masque chirurgical (dont chaque visiteur se munira) et désinfection des mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique

- A la date du 29/06/2020 :
 - o Possibilité pour les Résidents de se rendre à l'extérieur mais toutefois, comme chaque citoyen, il leur est fortement recommandé de porter un masque (qu'ils achèteront ou qu'ils se feront apporter par leurs proches) dont celui-ci reste obligatoire dans certains commerces
 - o Une désinfection des mains grâce aux solutions hydro-alcoolique est demandée et fait partie des gestes barrières pour tous

Bien sûr, l'ensemble de ces dispositions reste conditionné par la responsabilité de chaque citoyen qu'il soit Résident ou visiteur et l'EHPAD compte sur leur implication pour que cet assouplissement puisse durer et se dérouler sans problème.

Nous tenons à vous préciser que ce document a été élaboré en prenant en compte l'ensemble des avantages et inconvénients et il a été présenté lors d'une réunion de la cellule de crise du Plan Bleu de l'établissement à laquelle les Résidents élus au Conseil de la Vie Sociale ont été conviés.

Enfin, la reprise de ces visites entraîne une réduction des temps de contact par l'outil SKYPE.

Merci de votre compréhension,

Le Directeur,

T. DESROLLES

